

avait été convaincue tout d'abord de la nécessité du départ de son fils, il semble qu'elle cessa bientôt de l'être. La faible santé du roi lui donnait, d'ailleurs, de légitimes inquiétudes, et son entourage, composé en grande partie d'ennemis du cardinal opposés à la guerre, insistait sur les périls que courait le souverain dans cette campagne d'Italie. Dès le 4 juillet, le garde des sceaux Marillac écrivait au premier médecin Bouvart : « Je vous prie de faire tout ce que vous pourrez pour destourner Sa Majesté de demeurer davantage en ce lieu-là (14). » Le 6 juillet il écrivait à Richelieu que c'était presque un régicide que de forcer le roi à rester dans ces lieux empestés ; et, recourant à tous les moyens, Marillac feignait même de trembler pour les jours du cardinal (15).

Richelieu n'était pas homme à se laisser arrêter par des considérations de sécurité personnelle ; mais il fallait tranquilliser la reine-mère et lui enlever ainsi toute raison de rappeler le roi. Le 8 juillet, il lui écrivait de Saint-Jean-de-Maurienne : « Madame je despesche à Vostre Majesté pour luy dire que le roy se porte, grâces à Dieu, fort bien. Nous avons gagné sur luy en vostre nom, de le faire seigner pour un mal de dents qu'il a eu. Il prit hier un remède, ce soir il nous a promis de prendre de la casse. Il est fort bien logé à l'évesché, qui est extresmement bien basty. Il a toute la passion que Vostre Majesté peut désirer pour elle, et la tesmoigne en toutes occasions (16). »

Tout en s'efforçant de rassurer la reine, Richelieu voulut

---

(14) AVENEL. *Id.* 746, note.

(15) AVENEL. *Id.* 745, note.

(16) AVENEL. *Id.* 745-746.